



10 septembre 2009

Le SEL

- ▶ Prend acte de l'engagement de la ministre Simonet de respecter les accords sectoriels conclus ;
- ▶ Dit sa détermination à s'opposer aux projets d'économies sur le dos des personnels de l'enseignement obligatoire envisagés par la ministre Simonet ;
- ▶ Dénonce les projets d'aggravation des conditions de travail. Cela rendra l'enseignement plus difficile tant à exercer qu'à recevoir. Les élèves seront autant victimes de ce projet que les enseignants ;
- ▶ S'interroge sur la logique qu'il y aurait à développer l'encadrement différencié tout en aggravant les conditions de travail ;
- ▶ Refusera tout accroissement de l'autonomie des établissements dans la gestion des moyens ce qui les contraindrait à gérer la crise à la place du politique ;
- ▶ Affirme que ce n'est pas aux personnels de l'enseignement (ni d'un autre secteur) à payer la crise. Comme tous les citoyens de ce pays, ils devront sans doute supporter le poids de mesures prises au niveau fédéral. Les gouvernements communautaire et wallon ne pourront à la fois tabler à long terme de déclaration sur l'enseignement pour concourir au développement économique et restreindre les moyens alloués à la préservation de conditions de travail déjà difficiles ainsi qu'à des rémunérations qui n'ont rien de mirobolant. Ils tiennent tant à rapprocher l'école des entreprises ? Gageons qu'aucun parti politique n'aura la conviction ou la volonté d'aller chercher les moyens chez ceux qui profitent de la crise et sont parfois si prompts à donner à l'école des leçons de management.

Joan LISMONT